

DÉCLARATION DE SITUATION PATRIMONIALE MODIFICATIVE

ARRIGHI DE CASANOVA

Jacques

Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)/membre

Élu(e) ou nommé(e) le : 20/02/2020

Déclaration déposée le : 08/11/2021 15:50:31

Renseignements personnels :

Année de naissance : 06/09/1953, **Adresse :**

Régime matrimonial : Néant

1° Les immeubles bâtis et non bâtis

Description	Régime juridique	Entrée dans le patrimoine	Prix d'acquisition	Valeur vénale
<p>Appartement ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ Département : 75 Superficie bati : 98 m² Superficie non-bati : 0.0 ha Commentaire : compte tenu de mon âge, la valeur de l'usufruit indiquée ci-dessus correspond à 40% de 1117000€, valeur du bien que je possédais auparavant en pleine propriété</p>	<p>Bien propre Droit-réel : Usufruit Quote-part détenue : 100.0 %</p>	<p>Date : 2004 Origine de propriété : Acquisition</p>	<p>61500 € Montant des travaux : 115060 €</p>	<p>446800 €</p>
<p>maison ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ Département : 93 Superficie bati : 108 m² Superficie non-bati : 0.0 ha</p>	<p>Bien indivis Droit-réel : Pleine propriété Quote-part détenue : 44.89 %</p>	<p>Date : 2014 Origine de propriété : Acquisition</p>	<p>210000 € Montant des travaux : €</p>	<p>240000 €</p>
<p>Maison individuelle ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ Département : 20 Superficie bati : 590 m² Superficie non-bati : 0.848 ha Commentaire : ██████████ je suis devenu propriétaire ██████████ ██████████ en 2015. La valeur d'acquisition est celle que le notaire avait inscrite dans l'attestation immobilière établie pour constater ce transfert. Mais cette valeur, estimée à</p>	<p>Bien indivis Droit-réel : Pleine propriété Quote-part détenue : 40.13 %</p>	<p>Date : 2015 Origine de propriété : dissolution de communauté universelle</p>	<p>680779 € Montant des travaux : 0 €</p>	<p>476545 €</p>

Description	Régime juridique	Entrée dans le patrimoine	Prix d'acquisition	Valeur vénale
<p>partir de celle retenue à dire d'expert en 2012 lors de la succession de ma belle-mère, n'a pas tenu compte de la situation juridique de ce bien, [redacted] en indivision [redacted]. Or, il résulte de la jurisprudence que les droits sur une indivision ont une valeur vénale inférieure à la fraction qu'ils représentent sur la valeur totale du bien. Pour déterminer la valeur vénale [redacted], j'ai donc appliqué aux montants figurant dans l'attestation immobilière, dont rien ne permet de penser qu'ils se sont accrus entre-temps [redacted], un abattement, fixé à 30% au regard de la jurisprudence afin de tenir compte de la difficulté de vendre des droits sur un bien également détenu par [redacted] autres indivisaires.</p>				
<p>Terres agricoles [redacted] [redacted] Département : 20 Superficie bati : 0 m² Superficie non-bati : 1,56 ha Commentaire : Même observation que pour la maison de [redacted] en ce qui concerne la valeur de droits indivis, étant précisé que ce terrain agricole inutilisé et inconstructible est en outre frappé</p>	<p>Bien indivis Droit-réel : Pleine propriété Quote-part détenue : 25.0 %</p>	<p>Date : 2015 Origine de propriété : dissolution de communauté universelle</p>	<p>375 € Montant des travaux : 0 €</p>	<p>262 €</p>

Description	Régime juridique	Entrée dans le patrimoine	Prix d'acquisition	Valeur vénale
d'une servitude pour réalisation d'équipements publics				

2° Les parts de sociétés civiles immobilières

Dénomination de la SCI	Actif	Passif	Capital détenu	Droit réel exercé sur les parts de la société	Valeur vénale totale des parts détenues
Néant					

3° Les autres valeurs mobilières non cotées en bourse

Dénomination de l'entreprise	Droit réel	Pourcentage de participation dans le capital social	Valeur vénale
Néant			

4° Les instruments financiers

Description	Valeur vénale
Néant	

5° Les assurances vie

Description	Valeur de rachat
Etablissement : HSBC Date de souscription : 05/08/1998 Souscripteur : Arrighi de Casanova Jacques Référence : ██████████	153504 €
Etablissement : HSBC Date de souscription : 05/08/1998 Souscripteur : Arrighi de Casanova Jacques Référence : ██████████	30282 €
Etablissement : ING Date de souscription : 21/11/2015 Souscripteur : Arrighi de Casanova Jacques Référence : ██████████	221118 €
Etablissement : AGIPI Date de souscription : 13/11/2015 Souscripteur : Arrighi de Casanova Jacques Référence : ██████████	139299 €

6° Les comptes bancaires courants et les produits d'épargne

Description	Solde
Description : Compte courant , HSBC, [REDACTED] Titulaire : Arrighi de Casanova Jacques	15525 €
Description : Compte courant , La Banque Postale, [REDACTED] Titulaire : Arrighi de Casanova Jacques	410 €
Description : Livret A , La Banque Postale, [REDACTED] Titulaire : Arrighi de Casanova Jacques	23596 €
Description : LDD , HSBC, [REDACTED] Titulaire : Arrighi de Casanova Jacques	6759 €

7° Les biens mobiliers divers, lorsque leur valeur unitaire est égale ou supérieure à 10 000 €

Description	Valeur vénale
Néant	

8° Les véhicules à moteur

Description	Entrée dans le patrimoine	Valeur vénale
Terrestre à moteur Marque : Renault	Année : 2012 Valeur d'achat : 20356 €	7000 €
Terrestre à moteur Marque : Suzuki	Année : 2016 Valeur d'achat : 5000 €	5000 €

9° Les fonds de commerce, les clientèles, les charges et les offices

Description	Actif	Endettement	Dernier résultat fiscal	Pour les fonds de commerce, valeur vénale
Néant				

10° Les espèces et les autres biens, dont les comptes courants de société ou les stock-options, d'une valeur supérieure ou égale à 10 000 €

Description	Valeur vénale
Néant	

11° Les biens mobiliers, immobiliers et les comptes détenus à l'étranger

Description	Valeur vénale
Néant	

12° Les éléments du passif, y compris les dettes de nature fiscale

Identification et adresse du créancier	Nature, date et objet de la dette	Montant total de l'emprunt	Montant des mensualités	Somme restant à rembourser
Néant				

Observations

Je soussigné Jacques Arrighi de Casanova certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 08/11/2021 15:50:31

Signature : Jacques Arrighi de Casanova